

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Mallemoisson

Dossier n° PC 004 110 22 00008

Déposé le : 05 décembre 2022

Demandeur : Monsieur SCHRADER Rémy

Pour : Construction d'un garage

Adresse terrain : 656, chemin des Pinèdes, 04510 Mallemoisson

Références cadastrales : B 812

ARRÊTÉ - 2023 - 11

accordant un permis de construire au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions, présentée le 05 décembre 2022 par Monsieur SCHRADER Rémy demeurant 12, chemin du Touer, 04000 DIGNE LES BAINS, et enregistrée par la Commune sous le numéro PC 004 110 22 00008,

Vu l'avis de dépôt du permis de construire, affiché en mairie le 06 décembre 2022,

Vu le projet objet de la demande consistant en la construction d'un garage de 39 m² en limite Sud Est, sur un terrain de 948 m² situé 656, chemin des Pinèdes, et cadastré B 812,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 10 janvier 2023,

ARRÊTE

Article 1 : Le permis de construire est ACCORDE pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 01 février 2023,

Le Maire,



Jean-Paul COMTE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.